

 <p style="text-align: center;">CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAULT Mairie de Sault – Hôtel de ville – BP 2 – 84390 SAULT Tél : 04.90.64.02.30 – Télécopie : 04.90.64.08.59 – Courriel : mairie-sault-84@orange.fr</p>			
<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU DE SEANCE Séance du lundi 18 juillet 2016 à 18h00</p>			
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE	PRESENTS	ABSENTS EXCUSES	DATE DE LA CONVOCAION
15	13	2	08 juillet 2016

Présents : Mesdames / Messieurs Claude LABRO, Jean-Pierre RANCHON, Marielle ANDREIS, Marc FRUCTUS, Christiane SAMPIERI, Jacques UGHETTO, Violette LOVERA, Sylvie MAIMONE, Magali JOBEZ-MALAVARD, Jonathan MOURARD, Patrice AUBERT, Marcel MILLOT, Brigitte DILEON.

Ayant donné pouvoir pour la séance : Madame Sylvie BARJOT à Madame Christiane SAMPIERI et Monsieur Jérôme REYNARD à Monsieur Claude LABRO

Secrétaire de séance : Monsieur Jacques UGHETTO

L'an deux mille seize, et le dix huit juillet 2016 à 18H00, le Conseil municipal de la Commune de Sault s'est réuni dans la salle de ses délibérations, en Mairie, sur la convocation du 08 juillet 2016 (transmise ce même jour et affichée à la porte de la Mairie le 08 juillet 2016), adressée par Monsieur Claude LABRO, Maire, conformément aux articles L2121-10 et L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le **QUORUM** étant atteint (supérieur à 7), et le nombre total de conseillers présents à l'ouverture de séance et en cours de séance étant demeuré supérieur à la moitié des conseillers en exercice, le CONSEIL a pu délibérer valablement, en exécution de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales. Conseillers s'étant retirés en cours de séance = 0 et Conseillers ayant rejoint l'assemblée en cours de séance : 0. Après ouverture de la séance et appel nominal, le Conseil municipal siégeant sous la présidence Maire, a procédé, en conformité de l'article L2121.15 du C.G.C.T, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Monsieur Jacques UGHETTO.

Sous la présidence du Maire, la séance a été déclarée ouverte.

Compte-rendu de la séance précédente en date du 01/06/2016

Aucune observation n'est mentionnée sur le compte rendu du Conseil Municipal en date du 01/06/2016 envoyé à l'ensemble du Conseil Municipal avec l'ordre du jour de cette séance. Adopté à l'unanimité.

Délibérations

2016-33 Approbation du délégataire et du contrat de délégation de service public pour la gestion du complexe du Deffends

Rapporteur : M. Claude LABRO

Dans le cadre de la procédure de DSP pour la gestion du complexe du Deffends, l'analyse des offres au regard des différents critères a permis de retenir le candidat qui présente les meilleures garanties pour assurer la qualité et la continuité du service au meilleur coût pour la collectivité. Les différents points du contrat envisagé sont exposés et notamment sa durée de 20 ans avec un début d'exécution prévisionnel au 1^{er} janvier 2017 ainsi que les principales obligations du fermier (continuité de service public, obtention du classement 3 étoiles en catégorie « tourisme » en 5 ans et un label qualité, assurer la gestion de la piscine en l'ouvrant à tout public à minima dans les conditions actuelles). Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le maire à signer le contrat de délégation de service public avec l'entreprise « La Roulotte ».

Adoptée à l'unanimité

2016-34 Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises pour l'aménagement du cimetière communal de Mougne

Rapporteur : M. Jean-Pierre RANCHON

Dans le cadre des travaux votés pour l'aménagement du cimetière communal, après le choix du maître d'œuvre (délibération 2016/21 du 01/04/2016), le SMAEMV soumet au conseil municipal le DCE (dossier de consultation des entreprises). Deux lots ont été distingués. Le premier concerne les terrassements généraux et la maçonnerie pour 4 concessions de deux places et 19 concessions de 4/6 places. Le second s'attache à l'aménagement paysager, ferronnerie, mobilier urbain. L'appel d'offre

sera lancée le 26 juillet et la date limite de réception des offres est fixée au 09 septembre 12H00. Il est proposé au conseil municipal d'adopter le DCE et d'en autoriser le lancement.

Adopté à l'unanimité.

2016-35 Modification des effectifs

Rapporteur : Mme Marielle ANDREIS

D'une part dans le cadre de divers dossiers notamment sur les procédures d'enquêtes publiques pour l'échange de parcelles et la mise en place de procédure dans le cadre de biens sans maître, il apparaît nécessaire de procéder à la création d'un poste de vacataire (adjoint administratif 2^{ème} classe à temps complet en contrat à durée déterminée occasionnel) pour pourvoir à ces missions ponctuelles. D'autre part, au service école, il est nécessaire afin de permettre la rentrée scolaire dans de bonnes conditions de prévoir l'ouverture de quatre postes (un adjoint technique 2^{ème} classe du 22/08/16 au 28/08/16, trois adjoints techniques à l'école élémentaire, à l'école maternelle, au TAP). Il est proposé au conseil municipal d'ouvrir ces 5 postes.

Adopté à l'unanimité.

2016-36 Vœu concernant le maintien de la trésorerie de Mormoiron

Rapporteur : M. Claude LABRO

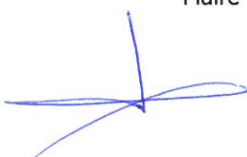

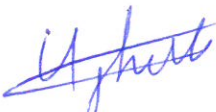
Monsieur le Maire explique que la Direction des Finances Publiques a initié un resserrement du réseau des trésoreries qui s'est d'ores et déjà soldé par la fermeture des trésorerie de Bonnieux, Malaucène, Beaumes-de-Venise, Le Thor, Pernes les Fontaines et Cadenet. Celle de Gordes est prévue en janvier 2017. La trésorerie de Mormoiron est aussi menacée. Un agent parti en 2016 n'a pas été remplacé. Compte tenu de la situation géographique de la commune il est important que le maillage territorial reste suffisamment dense car les relations entre la commune et la trésorerie sont quotidiennes et le rôle de cette dernière primordiale pour le bon fonctionnement et la bonne gestion comptable de la commune. Il est donc proposé au conseil municipal de se prononcer pour le maintien de la trésorerie de Mormoiron.

Adopté à l'unanimité.

Questions diverses

- **Intervention du centre routier ancienne route d'Aurel.** M. Marcel MILLOT remercie Monsieur le Maire pour son intervention rapide concernant la balise de signalisation de pont cassée ancienne route d'Aurel. Monsieur le Maire souligne qu'il faut surtout en remercier le centre routier intervenu immédiatement après réception de l'information.
- **Page d'information de l'opposition.** Monsieur Patrice AUBERT annonce que l'opposition souhaite créer une page d'information en supplément de la place qui lui est réservée au sein de la Gazette Saltésienne.

La séance est levée à 19H45.

<p>Le Président de séance :</p> <p>Claude LABRO, Maire</p> 		<p>Secrétaire de séance :</p> <p>Jacques UGHETTO, Conseiller municipal</p> 
---	---	--